

# Pour les plagistes, la saison va (bientôt) pouvoir commencer

Le conseil municipal a tenu une séance extraordinaire, hier, afin de valider le choix des délégataires pour les lots de plage des Sablettes. Une attribution tardive, due à des « lenteurs administratives »

Le conseil municipal s'est réuni hier pour une séance extraordinaire. À tous les sens du terme, puisqu'il s'est déroulé sans le maire (retenu au conseil régional) et n'a duré qu'une trentaine de minutes. « Il s'agit d'attribuer, pour quatre ans, les lots de plages aux délégataires désignés par la commission d'appel d'offres », a indiqué Raphaële Leguen, la première adjointe chargée hier d'animer les débats. Philippe Mignoni, l'adjoint aux finances, a tout d'abord rappelé la procédure ayant abouti à la sélection parmi la douzaine de candidats en lice. « Je note que par rapport au dernier appel d'offres, il y a quatre ans, le montant des redevances que touchera la commune est en hausse », s'est félicité l' élu. Les délégataires devront ainsi déboursier environ 8000 euros par an pour un chalet ; 4000 à 5000 euros pour un lot de plage.

## « On ne fait rien comme les autres, ici »

Dans l'opposition, le calendrier de ces nominations étonne, alors que



Seules cinq délibérations étaient au menu des élus pour cette séance « express ». (Photo D. Leriche)

les paillotes sont restées fermées durant toutes les vacances de printemps.

« N'aurait-il pas été plus judicieux de délibérer à la basse saison ? J'ai le sentiment qu'on ne fait jamais rien comme les autres, ici », regrette Fatih Bousbih.

« Il aurait bien sûr été plus judicieux de leur permettre d'ouvrir plus tôt. Mais la procédure est longue, il y a eu

des recours. Nous avons organisé cette séance aussi vite que possible », a défendu Raphaële Leguen.

La délibération a finalement été votée par 38 voix pour et 5 abstentions... dont celle d'Isabelle Rénier. L'adjointe à la petite enfance a expliqué son choix par un aphorisme : « La terre n'est à personne, les fruits de la terre sont à tout le monde ». Une phrase illustrant ses doutes « philo-

sophiques » sur la privatisation d'une partie du littoral seynoises.

**CHRISTOPHE GAIGNEBET**  
cgaignebet@varamatin.com

Délégataires retenus :

N°1 : lot de plage + pédalos (à côté du Tropéa) : M. Le Maguer

N°2 : lot de plage (à Mar Vivo) : M. Le Maguer

N°3 : lot de plage + chalet (ex-Napoli) : SARL Fidji

N°4 : lot de plage + chalet (Carré plage) : Anthony Cattaneo



Les autres années, Anthony Cattaneo ouvrait son établissement dès les premiers beaux jours.

(Photo doc. D. L.)

## « Objectif : ouvrir d'ici le 15 juin »

Sentiment mitigé pour Anthony Cattaneo qui a appris hier qu'il serait délégataire du Carré Plage, pour quatre années supplémentaires.

« D'un côté je suis très content de pouvoir continuer à travailler. Mes voisins (qui géraient le Napoli, Ndlr) n'ont pas eu cette chance. »

En revanche, cette attribution tardive reste

une source de frustration, « surtout depuis que le soleil est revenu... »

Pas de vacances de printemps, pas de pont du 1<sup>er</sup> ou du 8 mai, son Carré plage n'accueillera ses premiers clients que d'ici un mois.

« Déjà, il y aura un délai avant que je puisse récupérer les clés. Ensuite, il faudra quelques semaines pour

réaménager le chalet et la terrasse. Au départ j'espérais pouvoir ouvrir le 1<sup>er</sup> juin, finalement je pense que ça ne sera pas avant le 15 ».

Exit également quelques améliorations que le jeune homme envisageait de réaliser. « Nous verrons cela pour la saison prochaine. Là, l'urgence, c'est simplement d'ouvrir le plus tôt possible ».

## Brèves de conseil

### Cuisines satellites

Les élus ont validé hier la réorganisation de douze unités de restauration : il s'agit des cuisines satellites, présentes dans les groupes scolaires, chargées de « préparer » les repas confectionnés par la cuisine centrale.

A l'école Ernest-Renan il s'agira de construire une telle structure. « Pour les élèves de Renan, cette construction représente la fin de cinquante années de marche pour déjeuner dans une cantine voisine.

Nous nous félicitons de cette délibération », a indiqué Christine Sampéré (PCF), chargée des affaires scolaires.

Le montant de l'ensemble de ces travaux est estimé à plus de 700 000 €.

### Lifting en vue pour l'école Victor-Hugo

La rénovation du groupe scolaire Victor-Hugo va être réalisée dans les prochains mois. Ces travaux (estimés à près de 800 000 €) seront confiés au groupement Campenon Bernard. La Ville sollicite des aides auprès du conseil régional et de la communauté d'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée.